

RESULTATS ET ANALYSE DE LA CONSULTATION DES FRANÇAIS DE L'OUEST AMERICAIN

Préparé par

Franck BARRAT

Conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE) représentant les Français
de l'Ouest Américain

Philippe PIERI

Vanessa XIMENES

Et toute l'équipe des Démocrates Français de l'Ouest Américain



f.barrat@assemblee-afe.fr; franck@lesdemocratesusa.com
www.lesdemocratesusa.com, www.assemblee-afe.fr

RESULTATS ET ANALYSE DE LA CONSULTATION DES FRANÇAIS DE L'OUEST AMERICAIN

L'Ouest américain est vaste et il est difficile de se faire une idée juste des préoccupations des Français qui y habitent. Afin de mieux vous représenter, nous avons donc lancé fin 2009 l'initiative d'un sondage sur Internet afin de mieux connaître vos positions sur les dossiers qui vous paraissent importants: éducation, services consulaires, fiscalité, aides sociales, développement économique et culture.

En quelques mois, nous avons reçu plus de 250 questionnaires, complétés de manière confidentielle et volontaire, ainsi que plus de 600 commentaires qui nous ont aidé à mieux comprendre les préoccupations et motivations des Français de l'Ouest américain.

Les résultats de cette consultation sont présentés dans ce rapport selon l'ordre exact des questions posées dans le sondage Internet. Les résultats sont présentés pour chaque question avec en première partie un graphe qui résume la distribution des réponses pour chaque choix proposé ; puis une courte analyse illustre la lecture du graphe et incorpore les informations que les répondants ont laissées sous forme de commentaires.

Pour faire suite à la présentation des résultats du sondage, nous proposons une conclusion qui reprend les enseignements à tirer de ces résultats ainsi que nos propositions pour répondre à vos/nos préoccupations sur ces sujets.

I- EDUCATION

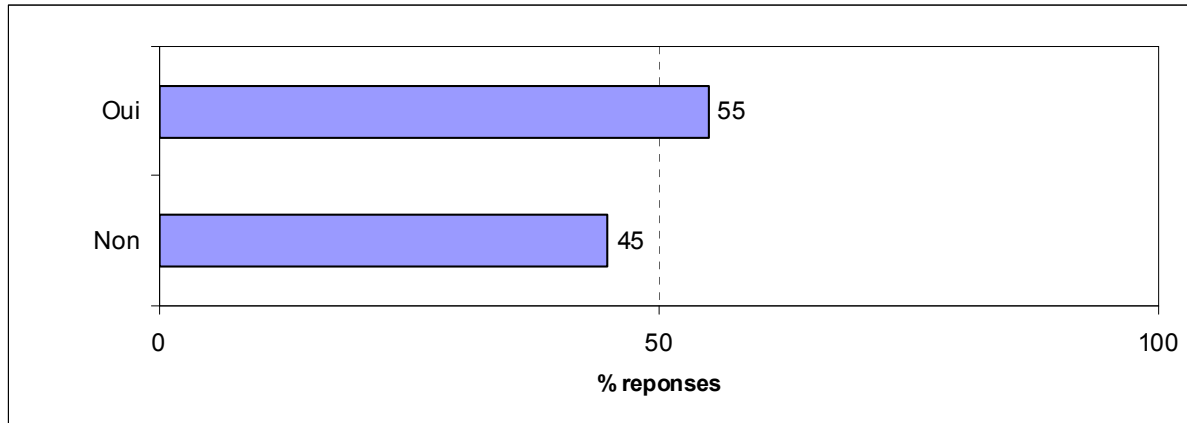
Question : Il existe aujourd'hui plusieurs possibilités pour accéder ou au moins garder un contact avec l'éducation en français:

- établissements franco-américains
- structures CNED ou FLAM (Français Langue Maternelle)
- autres programmes scolaires offerts en after-school
- programmes bilingues mis en place par certains districts scolaires américains

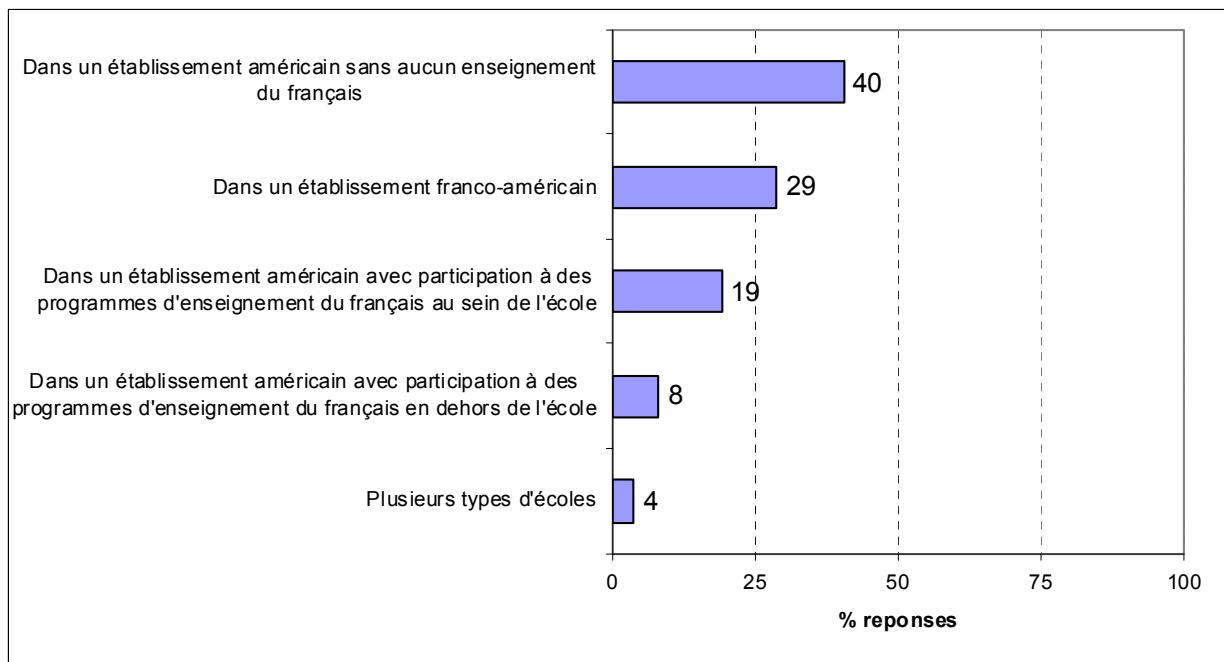
La France participe activement au financement de l'éducation en français, notamment en prenant en charge la totalité des frais de scolarité des lycéens français qui étudient dans

les établissements franco-américains - et ceci indépendamment des revenus. Un système de bourses est aussi disponible, permettant notamment de faciliter l'accès aux classes du primaire et du collège.

⇒ **1. Avez-vous des enfants qui sont actuellement scolarisés ou l'ont été ?**



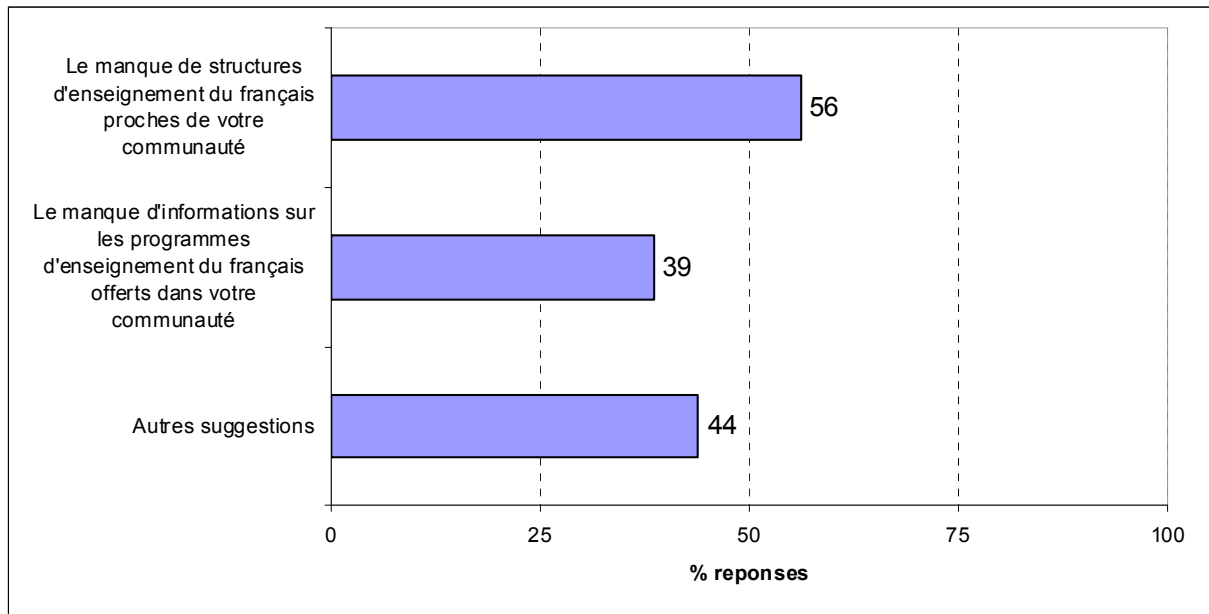
⇒ **2. Si oui,**



Analyse : Ces deux questions nous permettent de mieux définir la situation des répondants. Parmi les Français de l'étranger qui ont ou ont eu des enfants scolarisés (55% des réponses), une majorité des répondants (40%) ont choisi de scolariser leurs enfants

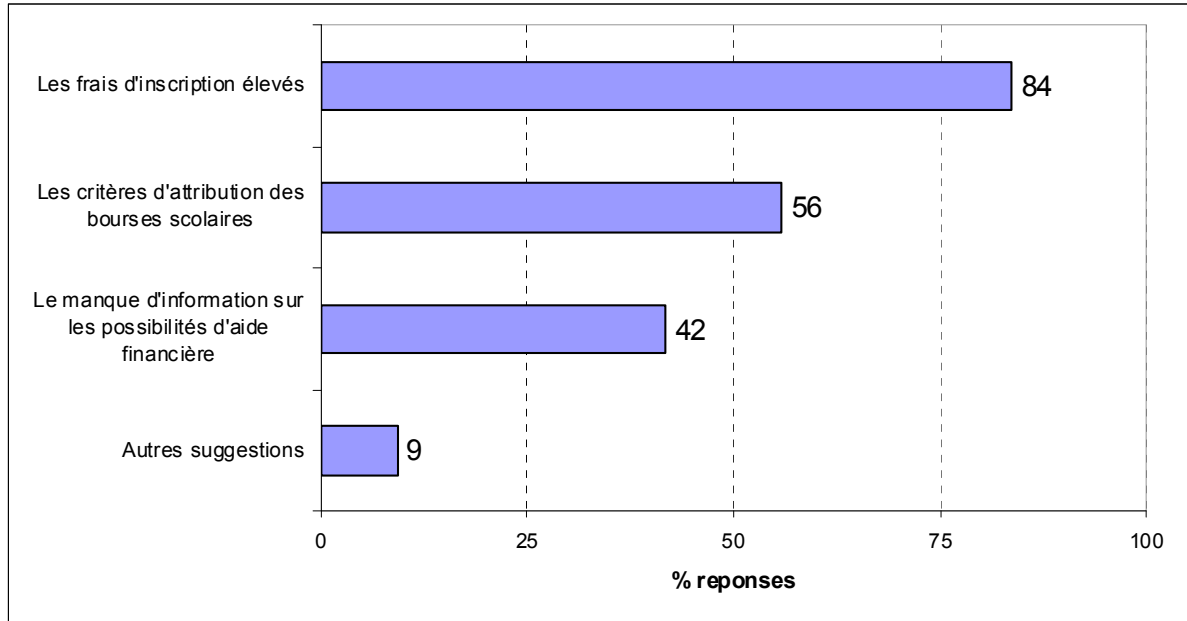
dans un établissement américain sans aucun enseignement du français ; 27% ont opté pour un établissement américain avec participation à des programmes d'enseignement du français au sein ou en dehors de l'école et environ 30 % ont leurs enfants dans un établissement franco-américain.

3. Pour les enfants scolarisés en établissements américains sans aucun enseignement du français, quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent une amélioration ?



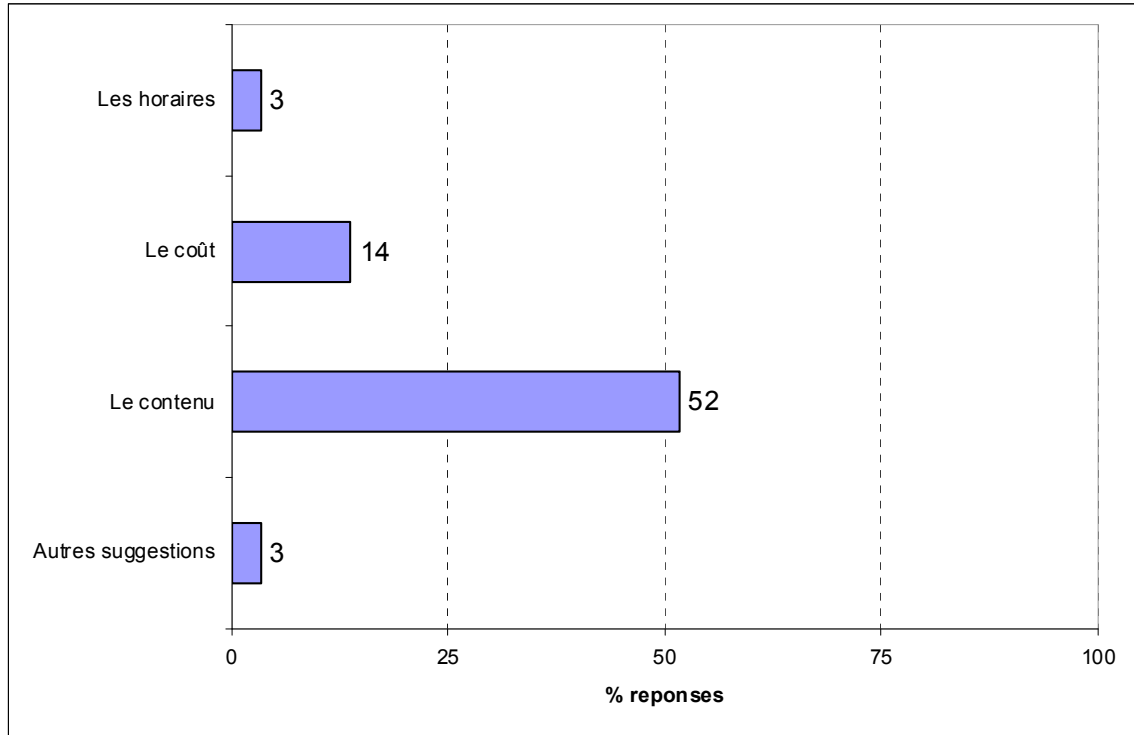
Analyse : Une majorité des parents ayant fait le choix d'une éducation sans aucun enseignement du français mentionne un manque de structures d'enseignement du français proche de leur communauté (56%). Beaucoup (39%) notent un manque d'information sur les programmes offerts dans leur communauté. Parmi ceux qui mentionnent d'autres problèmes, la raison avancée dans la quasi-totalité des cas est le coût élevé des programmes français ou écoles franco-américaines. Quelques parents mentionnent aussi simplement le fait que le français n'est pas offert dans les établissements américains choisis.

⇒ **4. Pour les enfants scolarisés en établissements franco-américains, quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent une amélioration :**



Analyse : Les frais d'inscription élevés sont un problème pour une écrasante majorité (84%) des parents qui ont, ou ont eu, des enfants scolarisés dans un établissement français. Plus de la moitié des répondants désireraient une amélioration des systèmes de bourses ou autres aides financières pour les aider à faire face à ce coût élevé. Très peu de répondants ont suggéré un problème autre que les coûts concernant les établissements français. La "visibilité" vis-à-vis des universités américaines et une formation du personnel des établissements pour une meilleure interaction avec une population multiculturelle ont été aussi mentionnés marginalement.

⇒ **5. Pour les enfants scolarisés en établissements américains qui participent à des programmes d'enseignement du français, quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent une amélioration :**

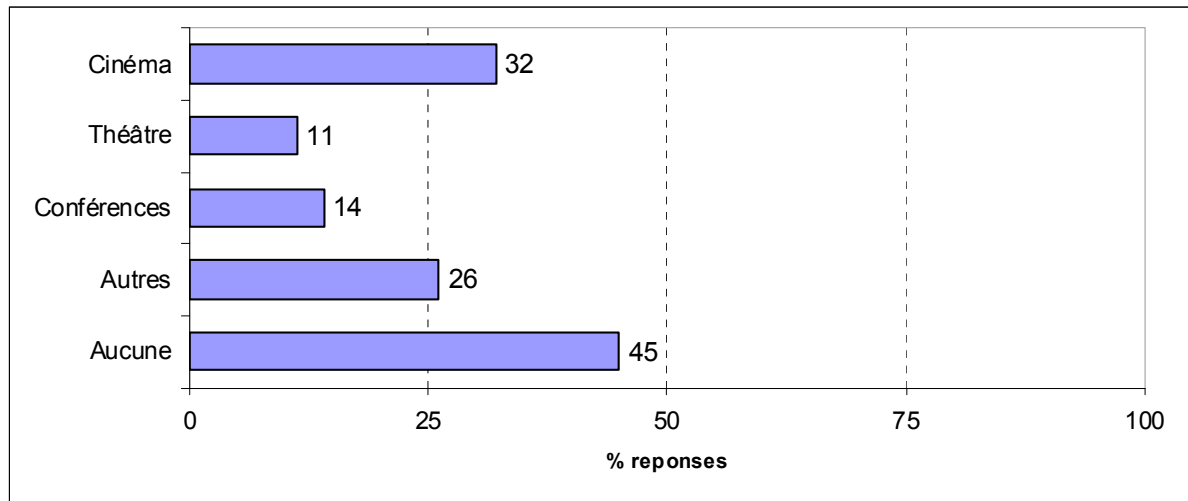


Analyse : Pour les parents dont les enfants sont scolarisés en établissements américains mais qui participent à des programmes d'enseignement du français (au sein ou en dehors de l'école), le coût n'est que rarement mentionné comme un problème. Par contre, c'est le contenu de ces programmes (52% des réponses) qui inquiète les parents. Quelques réponses suggérant d'autres problèmes ont mentionné : le manque d'équivalence, les problèmes de logistique et de transport, ainsi que le niveau souvent trop faible pour des enfants qui parlent déjà couramment le français.

II- CULTURE

Question : Il existe dans l'Ouest américain un nombre important de centres culturels et d'Alliances Françaises qui offrent un éventail varié d'activités. La France propose aussi un lien culturel important à travers une présence audiovisuelle forte.

⇒ **6. Participez-vous à des activités culturelles en français dans votre région?**

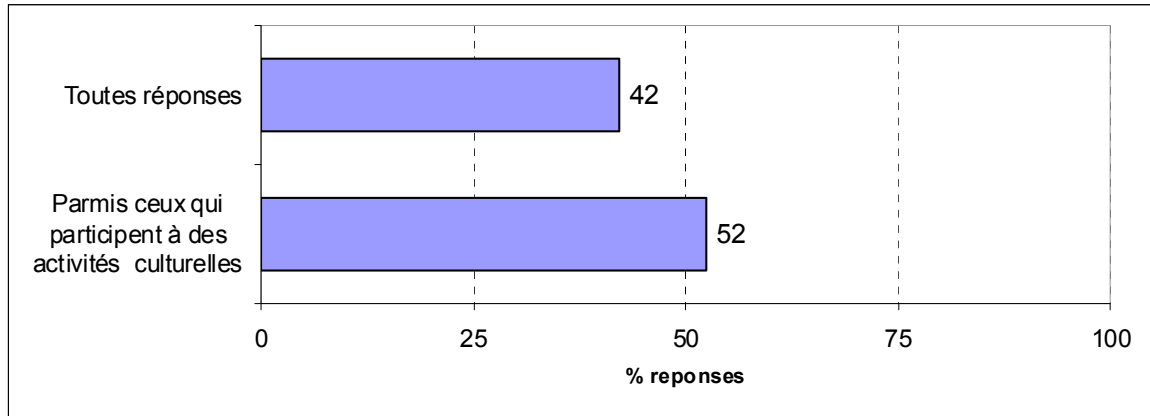


Analyse : Près de la moitié des français interrogés ont déclaré participer à des activités culturelles en français. Parmi les activités proposées, c'est surtout le cinéma (32%) qui semble être accessible et apprécié, conférences et théâtre ne récoltent que 11% et 14% respectivement des réponses. Un peu plus d'un quart (26%) des répondants ont mentionné d'autres activités que celles proposées dans le questionnaire, souvent des activités proposées par des associations (Alliances Françaises, Chambre de Commerce Françaises ou autres associations de rencontres entre français), TV5 ainsi que des initiatives personnelles (musique, livre, films).

Pour la moitié des participants qui ont déclaré ne participer à aucune activité culturelle en français, c'est essentiellement le manque d'opportunités locales qui a été invoqué en commentaire, ainsi que le manque d'information sur ce qui était offert. Le manque d'activités adressées aux enfants a aussi été relevé à plusieurs reprises.

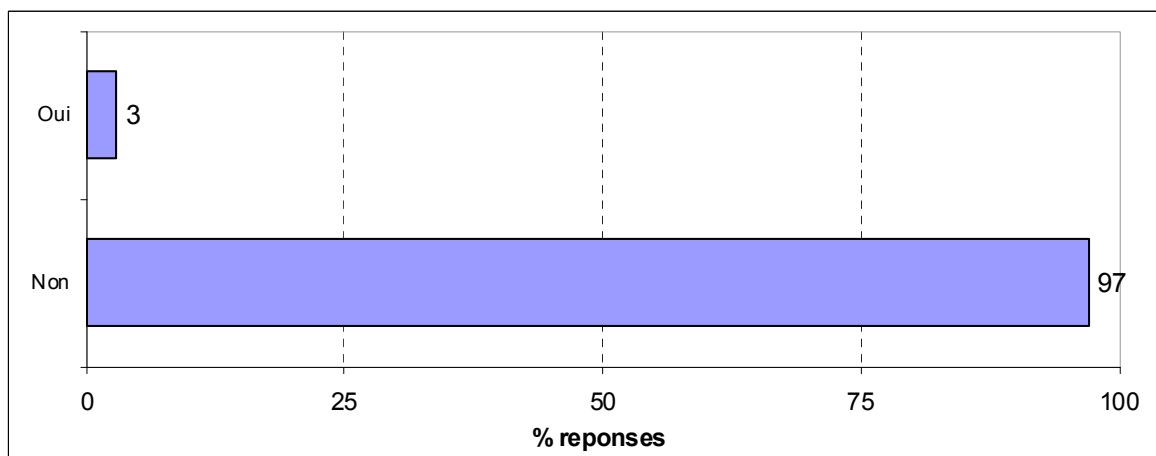
⇒ **7. Etes-vous satisfait de l'éventail des programmes culturels français proposés dans votre région?**

Ont répondu oui :

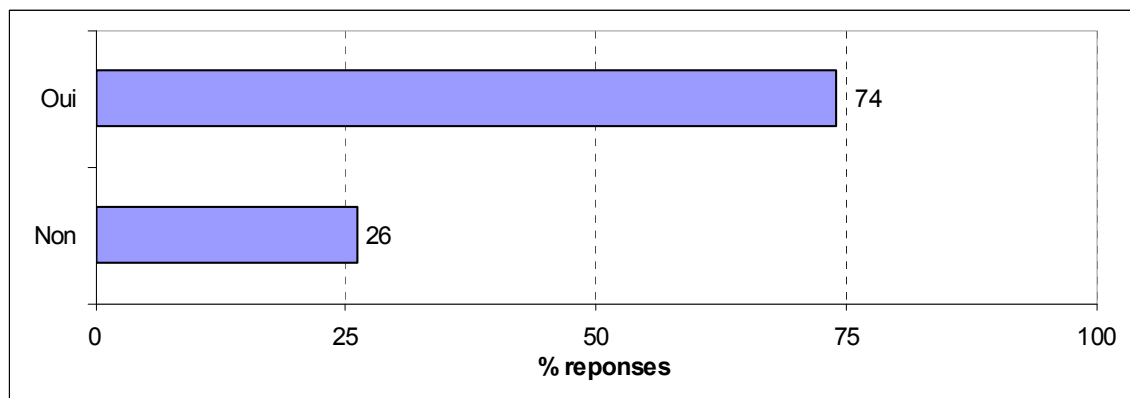


Analyse : Le niveau de satisfaction n'est pas très élevé même parmi les personnes qui participent à des activités culturelles: 42% pour tous les répondants et seulement 52% parmi ceux qui participent à des activités. Là aussi, les commentaires associent le peu de satisfaction avec un manque d'informations sur les activités proposées, la concentration géographique de ces activités autour des consulats et le peu d'activités adressées aux enfants.

⇒ **8. Connaissez-vous les procédures de soutien financier disponibles pour les activités culturelles en français dans votre région?**

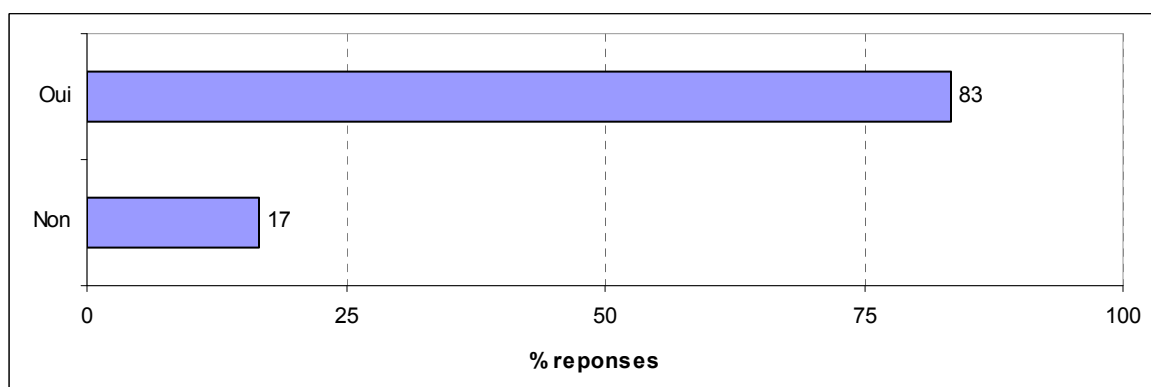


⇒ **9. Pensez-vous que les programmes culturels français devraient bénéficier d'un plus grand soutien financier?**



Analyse : Clairement, il y a un manque d'information sur les possibilités d'aide financière et logistique aux activités culturelles. A la lecture des commentaires, le peu d'aide financière de la France n'est cependant pas forcément perçue comme un frein aux initiatives même si la majorité des répondants préféreraient un plus grand soutien financier.

⇒ **10. Souhaiteriez-vous avoir accès à un plus grand choix de programmes télévisés en français?**

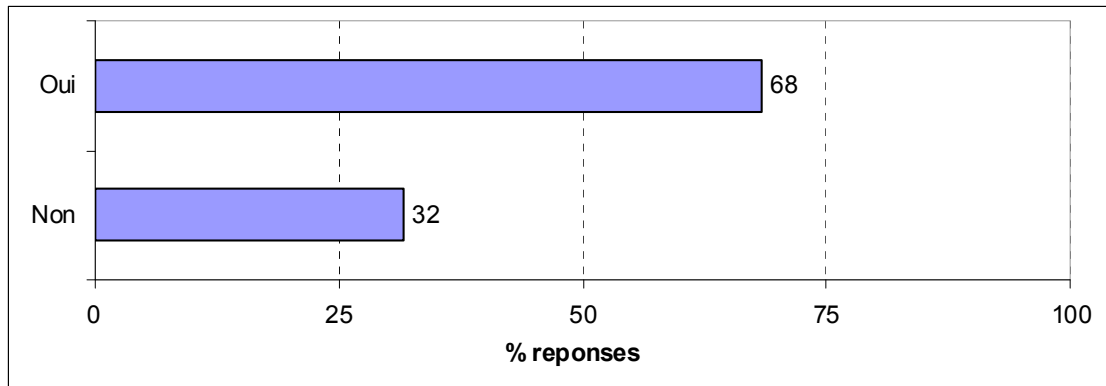


Analyse : Un plus grand choix de programmes télévisés en français est souhaité par plus de 80 % des répondants. La télévision reste le médium de choix pour les Français vivant à l'étranger. De nombreux commentaires ont été exprimés sur cette question, pour la plupart en rapport avec TV5 : d'une part pour déplorer le coût de la chaîne câblée (il est nécessaire aujourd'hui de s'abonner à TV5 en plus d'un contrat avec un prestataire de service) et d'autre part pour demander que plus de programmes soient disponibles gratuitement sur internet.

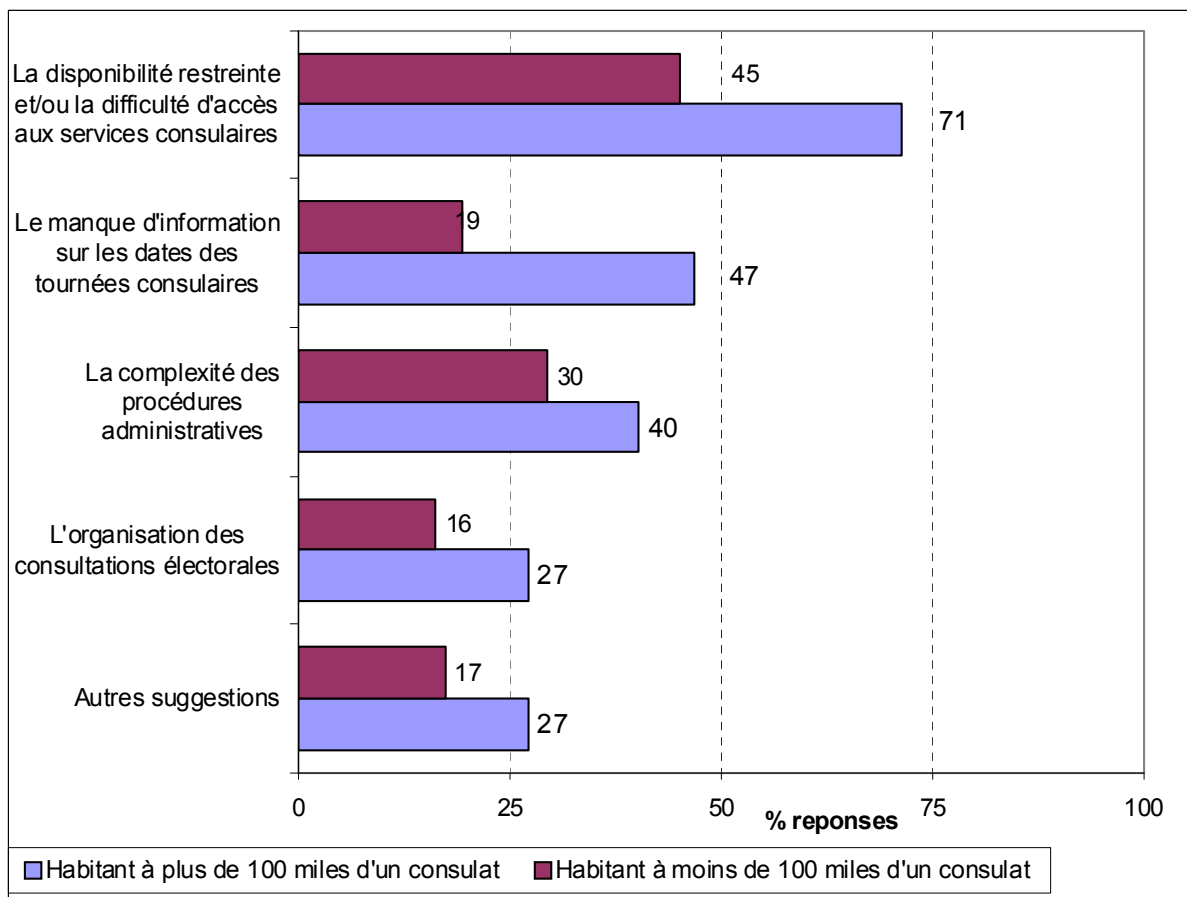
III- SERVICES CONSULAIRES

Toute démarche administrative des Français de l'étranger passe par le consulat.

⇒ **11. Habitez-vous près d'un consulat (dans un rayon de 100 miles)?**



⇒ **12. Quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent une amélioration :**



Analyse : De manière générale, les Français résidant à plus de 100 miles d'un consulat ont plus fréquemment mentionné des problèmes avec les services consulaires par rapport à ceux qui résident à une relative proximité des consulats.

La disponibilité et/ou la difficulté d'accès aux services consulaires est le principal problème mentionné par les répondants : c'est un problème pour 70% des français habitant à plus de 100 miles d'un consulat, mais aussi pour 40% de ceux qui habitent à moins de 100 miles. Sont mentionnés dans les commentaires : les heures d'ouvertures restreintes, la difficulté de joindre les services du consulat au téléphone pour obtenir des renseignements, et l'absence de réponse aux emails ou autre interaction par internet. Mais le commentaire le plus souvent mentionné est la difficulté pour les résidents habitant loin d'un consulat de renouveler leur passeport. L'éloignement, allié à la contrainte de présence « en personne », pose pour les français de l'étranger une contrainte de logistique mais aussi de coût.

Le manque d'information sur les tournées consulaires est mentionné par près de 50% des français de l'étranger parmi ceux qui habitent loin d'un consulat. C'est évidemment bien moins problématique pour ceux qui habitent à proximité. Certains répondants ont tenu à mentionner qu'ils ignoraient l'existence des tournées consulaires et des services proposés.

La complexité des procédures administratives est par contre relevée de manière relativement symétrique par les Français de l'ouest américain (30% et 40%).

L'organisation des consultations électorales est un problème pour 27% de ceux habitant à plus de 100 miles d'un consulat et seulement 16% de ceux habitant à proximité.

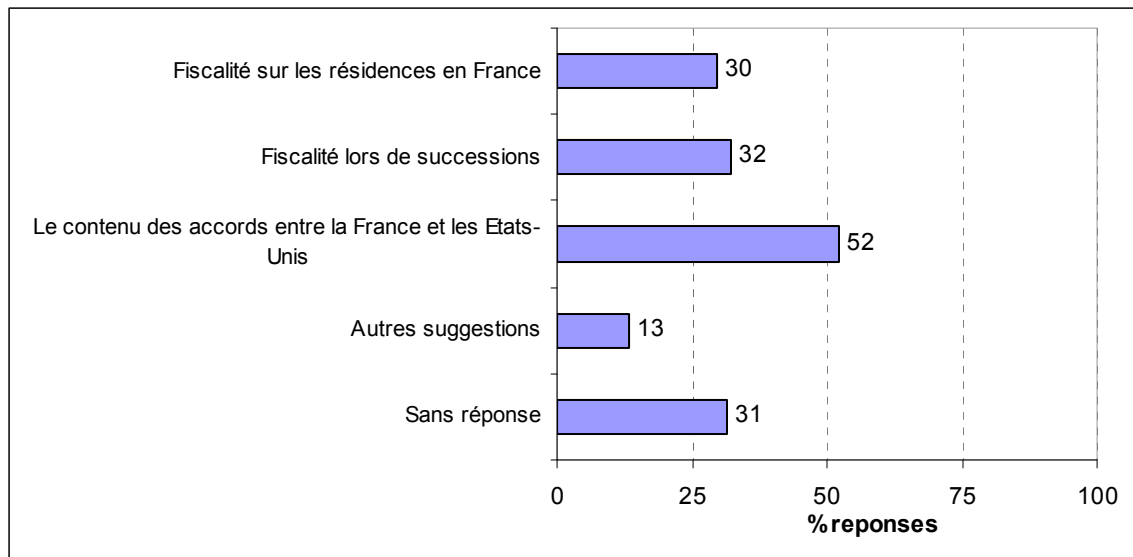
Finalement les commentaires indiquent que le vote par internet semble répondre aux attentes des répondants mais que son organisation reste clairement à améliorer.

Il est à noter que certains répondants ont tenu à mentionner leur satisfaction avec les services consulaires à travers leurs commentaires.

IV- FISCALITE

Les Français de l'étranger font face à des questions de fiscalité uniques car même si beaucoup ne paient pas d'impôt sur le revenu en France, ils possèdent parfois des biens mobiliers ou immobiliers en France.

⇒ **13. Quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent une amélioration dans ce domaine:**

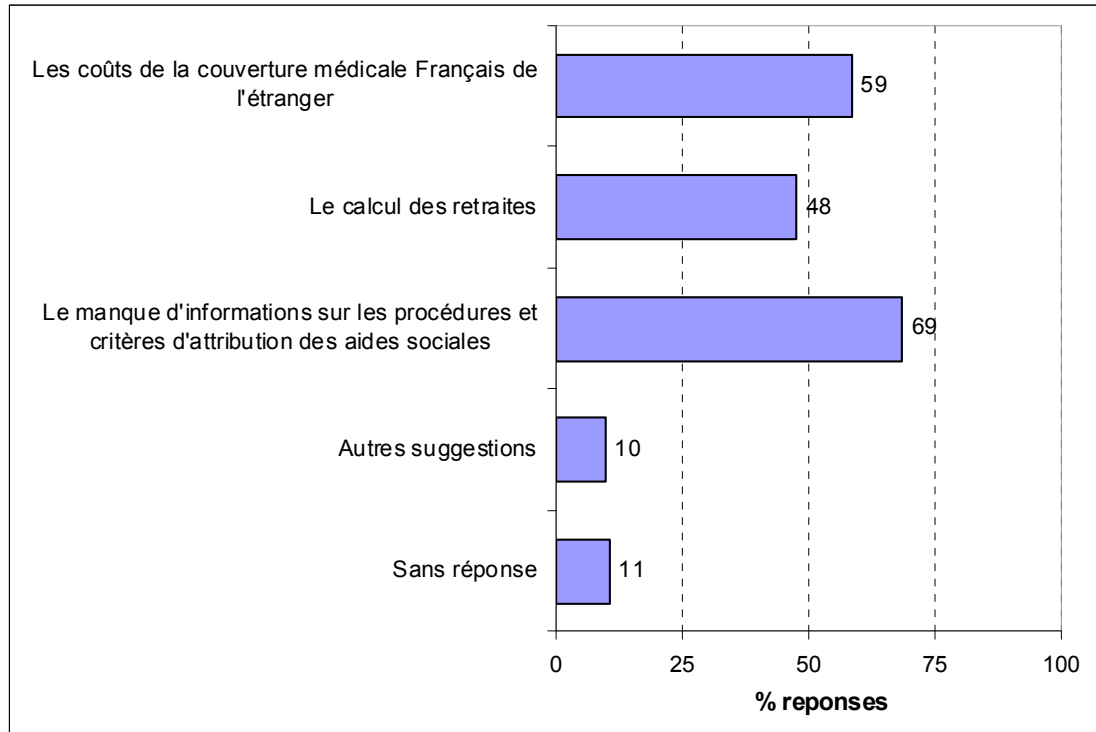


Analyse : Plus de 30 pourcent (31%) des répondants n'ont indiqué aucun problème majeur dans le domaine de la fiscalité. C'est le contenu des accords entre la France et les Etats Unis qui a été le plus fréquemment mentionné et une grande majorité des commentaires indiquent le manque d'information dans ce domaine. La double imposition des pensions publiques à aussi été mentionnée comme un problème à résoudre par quelques personnes à travers les commentaires.

V- SERVICES SOCIAUX, COUVERTURE MEDICALE ET RETRAITE

Questions : Ces politiques assurent le maintien du tissu social français en offrant aux Français de l'étranger un certain nombre de prestations sociales.

⇒ **14. Quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent un aménagement dans ce domaine pour les Français de l'étranger :**



Analyse : Le manque d'informations sur les procédures et critères d'attribution des aides sociales est le plus gros problème (mentionné par presque 70 pourcent des répondants) ; certains s'étonnant même qu'il en existe. Le cout de la couverture médicale est aussi cité comme un problème ainsi que le calcul des retraites, les commentaires précisant que c'est surtout un problème pour les français qui sont à cheval sur les deux systèmes ou qui pensent au retour en France.

VI- POLITIQUE ECONOMIQUE

Questions : La France a mis en place un réseau important de chambres de commerce actives, de missions économiques pour favoriser le développement des sociétés françaises aux USA et réciproquement des sociétés américaines en France.

⇒ **15. Quels sont à votre avis les principaux problèmes qui nécessitent une amélioration dans ce domaine:**

Assez peu de réponses ont été proposées pour cette question ouverte (20 pour cent de répondants seulement). Parmi les problèmes les plus fréquemment mentionnés on trouve en particulier :

- ⇒ Le manque d'informations sur les activités de ce réseau
- ⇒ La présence de multiples organismes avec des activités similaires, et parfois le manque de coordination entre ces différents organismes
- ⇒ Une orientation grande entreprise
- ⇒ Un manque de moyens financier, en particulier pour les chambres de commerce
- ⇒ Services limités aux grands centres urbains près des consulats.

CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Suite à l'analyse de ces résultats, nous vous proposons d'en tirer ce qui nous paraît être les conclusions les plus importantes et de faire des propositions pragmatiques et créatives afin d'apporter plus de soutien à notre communauté de l'Ouest américain.

Par ailleurs, les Français expatriés ne sont tout simplement pas assez informés de leurs droits et ceci sur tous les sujets abordés dans cette étude : éducation, retraites, allocations sociales, procédures d'état civiles/tournées consulaires, fiscalité etc...

EDUCATION : Les résultats sur cette question démontrent clairement que (1) les écoles Franco-américaines sont perçues comme proposant un enseignement de qualité mais leur coût est difficile à assumer pour beaucoup de Français et (2) que les structures extrascolaires (type FLAM) offrent un service peu onéreux qui permet aux enfants de garder le contact avec le français, mais l'hétérogénéité du niveau des enfants et du contenu de ces programmes ne leur permet pas d'offrir un service comparable à celui des écoles. Par ailleurs, il est clair qu'il y a un manque criant d'information sur les aides financières disponibles et que le mode d'attribution des bourses scolaires est inadapté à la réalité du terrain. En effet, l'opacité du mode de calcul et les critères utilisés pour l'attribution des bourses défavorisent beaucoup de Français, notamment ceux de la classe moyenne et ceux ayant plusieurs enfants.

Que faire donc pour aider à la fois les familles tout en gardant une approche budgétaire responsable pour l'état ? Il nous semble que l'objectif de l'enseignement français à l'étranger est double. Il s'agit à la fois de s'assurer que les enfants français puissent avoir accès à un enseignement français de qualité à l'étranger, mais aussi d'utiliser les établissements scolaires comme un moyen de favoriser le rayonnement de la culture et de la langue française. Pourquoi ne pas dissocier ces deux rôles au niveau budgétaire ? Il apparaît naturel que le coût lié à la continuation du service public, et donc du soutien à la scolarité des enfants Français (bourses et gratuité), soit à la charge du Ministère de l'Education Nationale. Par contre, le soutien aux établissements de l'agence - projet immobilier, participation aux coûts des points de retraites des enseignants etc... - est en accord avec la mission du Ministère des Affaires Etrangères et resterait de son ressort.

Cette approche permettrait une plus juste redistribution des responsabilités budgétaires entre les deux ministères basée sur leur zone de compétence et diminuerait le risque d'étranglement budgétaire pour le Ministère des Affaires Etrangères.

Par ailleurs, pour les Français ne vivant pas à proximité d'établissements scolaires franco-américains et il est important de renforcer l'aide aux structures FLAM qui permettent aujourd'hui aux enfants de conserver un lien avec le français. Le budget actuel des FLAM est insuffisant (600K euros) par rapport aux objectifs et à l'ambition de ces programmes et doit donc être réajusté à la hausse de manière significative.

CULTURE :

Tout d'abord, il ressort de cette étude une envie forte de notre communauté de garder le lien avec la culture française. Près de la moitié des Français participent à des activités culturelles francophones, essentiellement cinéma et théâtre, des activités proposées par des associations et sont abonnés à la télévision en français. Ceux qui ne le font pas se plaignent souvent du manque d'information ou d'opportunités locales.

Il faut noter qu'il n'y a quasiment aucune aide financière et/ou logistique pour les activités culturelles locales qui reposent aujourd'hui sur l'initiative personnelle, mais l'absence d'aide financière de la France n'est cependant pas forcément perçue comme un frein aux initiatives.

La télévision en français reste souvent citée comme une source appréciée de programmes culturels français mais le coût des abonnements au câble est systématiquement relevé.

Pour répondre aux problèmes liés au coût de l'accès à TV5 aux Etats-Unis, il semble que la solution passe en partie par une rénovation du site TV5 afin de permettre un accès Internet à la chaîne francophone. Le site Internet de TV5 Monde (www.tv5monde.org) s'est déjà considérablement enrichi en un véritable portail offrant notamment des vidéos à la demande (<http://cinema.tv5monde.com>) et permettant l'achat de films ou de documentaires francophones. Un site dédié aux programmes jeunesse (www.tivi5mondeplus.com), gratuit et sans publicité, reprenant les émissions-jeunesse de la chaîne va être prochainement accessible à partir des Etats-Unis (voir le [rapport de la](#)

[commission des Affaires culturelles, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel de l'AFE 2010](#)).

SERVICES CONSULAIRES : La difficulté de contacter les consulats est le problème le plus important pour les Français, notamment pour ceux qui habitent à plus de 100 miles. Les consulats ont la responsabilité de gérer les démarches administratives de leurs concitoyens répartis sur un territoire étendu et font face à des diminutions de postes alors que le nombre d'expatriés ne cesse d'augmenter. De nombreuses décisions qui parfois défient le bon sens sont d'ailleurs prises à Paris et ne sont pas du ressort direct des consulats (comme l'exigence de deux visites pour les passeports qui est très difficile à effectuer lorsqu'on vit à plusieurs milliers de kilomètres d'un consulat).

Cependant, certaines mesures assez simples pourraient être mises en œuvre. Tout d'abord, renforcer le rôle des Consuls honoraires afin qu'ils puissent avoir les moyens d'agir comme des relais pour la communauté française. De plus, il est temps que les consulats mettent en place un service de réponse par courrier électronique aux questions de leurs concitoyens. Par ailleurs, il faut donner la possibilité de prendre rendez-vous par Internet (système déjà en place à Los Angeles pour les passeports) et modifier les horaires d'ouverture des consulats afin de donner la possibilité aux Français d'accéder aux services consulaires sur rendez-vous l'après-midi, au moins une ou deux fois par semaine, voire le samedi matin. Cela ne nécessiterait pas obligatoirement une augmentation de personnel mais donnerait plus de flexibilité aux Français dont beaucoup ont des disponibilités restreintes dans la journée.

FISCALITE ET AFFAIRES ECONOMIQUES : Il semble que nos compatriotes de l'Ouest américain soient incertains du rôle des différents organismes de promotion des sociétés françaises. De plus, on note un manque d'information sur les questions de fiscalité. Les changements dans les accords France-USA passent parfois inaperçus. Il faut par ailleurs adapter le système fiscal français à la situation particulière des expatriés.

SERVICES SOCIAUX, COUVERTURE MEDICALE ET RETRAITE : Il existe un certain nombre d'aides sociales disponibles pour les Français vivant à l'étranger ([lire notre article sur le sujet](#)). Certaines de ces aides sont indexées sur les revenus, comme

l'allocation de solidarité en faveur des personnes âgées qui permet d'aider les Français(es) dont les revenus de retraite sont très faibles ou quasi-inexistants. Mais les allocations pour les handicapés (adultes et enfants et aides complémentaires), bien que très faibles, sont toutefois accordées indépendamment des revenus. Par ailleurs, il existe des aides plus ponctuelles, comme l'allocation à durée déterminée (ADD), qui peuvent aider à surmonter une situation particulière et limitée dans le temps. Ces aides font partie de vos droits en tant que Français expatriés et bien évidemment, il faut distribuer l'information sur l'existence de ces aides. L'accès à la couverture maladie universelle (CMU) est impossible pour les Français expatriés mais la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) a besoin d'un budget avec une plus grande visibilité afin de proposer une assurance maladie moins onéreuse. Finalement, il est temps que le mode de calcul des retraites pour les Français soit simplifié et clarifié.

CONCLUSIONS : Le travail des élus Conseillers à l'Assemblée des Français de l'Etranger est de défendre les intérêts des Français vivant à l'étranger et pour cela il est important de mieux comprendre les préoccupations de notre communauté. C'est dans cet esprit que nous avons préparé cette étude.

Nous continuerons à vous informer de manière régulière sur vos droits, et espérons qu'à travers ce travail nous pourrons faire avancer nos propositions auprès de l'Etat.

Encore merci aux nombreux participants de cette étude !
